

Appel à l'autorité et environnement



Michel Bellemare

L'environnement est au centre des préoccupations des citoyens ; il est intéressant de voir à quel point les règles d'une information de qualité sur ce sujet sont bafouées. J'aimerais donc, dans cette chronique de scepticisme appliqué au quotidien, examiner l'aspect de « l'appel à l'autorité », tel que défini par Jacques Pelletier.¹

Lorsque vient le temps de changer votre automobile, vous faites davantage confiance à un chroniqueur automobile... qu'à votre beau-frère. Nous faisons constamment référence à des experts pour justifier nos actions, ou nos opinions, mais il existe une façon adéquate de parvenir aux résultats escomptés. Pelletier nous rappelle les cinq conditions essentielles à la validité de cette méthode.

1. La personne est-elle une autorité ou un expert ?
2. L'expert est-il d'accord avec ce qu'on lui fait dire ?
3. L'expert est-il en conflit d'intérêts ?
4. L'expert est-il une autorité dans le domaine dont il est question ?
5. Y a-t-il consensus des experts de ce domaine sur cette question ?

Voyons ce que donne ce petit exercice si on l'applique sous l'angle des questions environnementales.

La personne est-elle une autorité ou un expert ?

J'ai parfois l'impression que la condition essentielle pour être considéré comme un expert par nos médias est... la notoriété. Un chanteur populaire devient un expert en foresterie, et un comédien, un expert en aménagement de rivières. Rien n'empêche Richard Desjardins ou Roy Dupuis de donner leur opinion, mais cet avis n'a pas plus ou moins de valeur que celui de n'importe quel quidam s'intéressant à ce sujet. Est-il normal que nous entendions davantage l'opinion de ces individus que l'avis d'universitaires ayant consacré de nombreuses années d'étude à ces sujets ?

L'expert est-il une autorité dans le domaine dont il est question ?

Certaines personnes passent plus facilement dans le rôle « d'expert ». Prenons l'exemple de l'astrophysicien Hubert Reeves. Celui-ci est un scientifique de renom, qui a manifestement plus de

connaissances scientifiques que Paul Piché, mais c'est un astrophysicien et non un climatologue.

Connaissez-vous Sallie Louise Baliunas² ? Elle est aussi astrophysicienne que Hubert Reeves, elle est diplômée de l'université Harvard et... est tout à fait en désaccord avec Reeves sur ses conclusions au sujet du réchauffement planétaire. Que Baliunas soit moins connue que Reeves a peu d'importance, après tout, tout le monde n'a pas la même notoriété. Ce qui est scandaleux, c'est que l'argumentation de Baliunas soit inconnue. Pourtant, cette astrophysicienne travaillant au Harvard-Smithsonian Center for Astrophysics a reçu une récompense en 1997, le « Peter Beckman Award », pour cet argumentaire. Lorsqu'un seul côté de la médaille a droit de citer dans les médias, lorsqu'on laisse sous-entendre une unanimité factice dans la communauté scientifique, la qualité de notre information laisse sérieusement à désirer.

Il n'y a pas que des individus qui veulent se revêtir du prestige de « l'expert », c'est aussi le cas d'organisations. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est une organisation relevant des Nations Unies et regroupant des spécialistes de 113 pays. Le 2 février dernier, le GIEC publiait, à Paris, son rapport concluant au réchauffement de la planète et à la responsabilité humaine dans celui-ci.³

Pourquoi est-ce que je mets en doute l'aspect scientifique de ce comité ?

Essentiellement pour trois raisons :

- Un regroupement d'experts doit être composé d'individus ayant le statut « d'expert » à titre individuel. Lorsque, le 24 août 2006, l'UAI (l'Union Astronomique Internationale) a enlevé le statut de planète à Pluton, je l'ai accepté sans problème, en concluant à un large consensus de la communauté scientifique. L'UAI est une association scientifique d'astronomes... qui ne comptent pas beaucoup d'astrologues dans ses rangs. J'ai cherché en vain la liste des « experts » de ce comité avec leur formation, mais je doute qu'il y ait des climatologues de renom dans les 113 pays représentés au GIEC. J'ai trouvé cependant un site expliquant le fonctionnement de cette organisation.⁷
- Le fonctionnement d'une organisation politique diffère fondamentalement d'une académie scientifique. En science, si quelqu'un dit « noir »

et l'autre dit « blanc », on examinera les preuves des deux affirmations, quelle thèse utilise une économie de moyens (l'explication la plus simple), celle qui peut prédire efficacement des événements non encore observés, et quels événements rendraient cette thèse caduque s'ils étaient observés (en gros, la démarche scientifique)... puis on **choisit** celui qui dit « noir » **ou** celui qui dit « blanc ». En politique, on cherche une formulation commune pour que les deux disent « gris », ou on compte le nombre de personnes disant « noir » et disant « blanc », puis on produit une déclaration tenant compte de cela. De plus, que vous soyez un universitaire ayant un doctorat en climatologie ou un militant écologiste avec un doctorat en théologie, votre opinion aura la même importance pour choisir la « teinte de gris » de la déclaration finale. Le GIEC a ce type de fonctionnement politique.

- L'organisme est issu de l'ONU. Pour plusieurs d'entre vous, ceci lui donne une caution morale, mais pour moi, ce fait suscite mon inquiétude. L'ONU ne prend pas ses décisions en fonction des faits, mais en fonction des pressions de lobbies. Lors d'un débat sur l'homéopathie, un homéopathe m'a déjà mentionné que « Homéopathes sans frontières » était reconnu par l'ONU, et c'est vrai. L'homéopathie ne repose sur aucun fait, mais elle est populaire, donc l'ONU la reconnaît. La responsabilité humaine dans le réchauffement planétaire est aussi très populaire chez les environmentalistes, et ceux-ci ont beaucoup plus de groupes de pression les appuyant, et propageant leur point de vue (comme nous l'avons vu avec Sallie Louise Baliunas). L'idée d'un bogue informatique mondial était aussi très répandue en 1999. Des « experts » en informatique nous prévoyaient même des écrasements d'avions en cas d'inaction... et pourtant ! Lors du dernier passage d'une période de glaciation à une période de réchauffement planétaire, il y avait des mammoths... mais pas beaucoup d'humains pour émettre des gaz à effet de serre. Ceci appuie l'hypothèse de cycles d'ordre naturel et, dans ce cas, faut-il gaspiller des milliards de dollars pour empêcher un cycle aussi immuable que celui des marées ?

Y a-t-il consensus des experts de ce domaine sur cette question ?

Même si on tente de nous le faire croire, il n'y a pas de consensus sur cette question. Plusieurs experts en

